



Compte rendu du Café ESSpace du 29 avril 2014

Thèmes :

« Mobilité et Habitat : comment l'ESS peut-elle contribuer à mieux se déplacer et à créer de nouvelles solutions pour l'habitat sur notre territoire ? »

« Filières emplois verts »

Modération de Jean-Noël Dupasquier

Avec la participation de

- Alvéole (<http://www.alveole.fr/>). Alvéole accompagne vers l'emploi durable les publics rencontrant des difficultés particulières.
- Coopérative d'entrepreneurs Oxalis (<http://www.oxalis-scop.fr/>) et du réseau Savoie Léman solidaire (<http://www.etfaitsplanete.org/node/1266>)
- La Coopérative L'habrik, nouvelle coopérative d'habitation souhaitant la mixité entre logements et activités économiques ESS. La coopérative cherche des membres pour les espaces voués aux activités économiques et qui auront des loyers modérés. Les coopérateurs économiques doivent être membres de l'ESS et adhérent d'APRÈS-GE.
- Sry Consulting (<http://www.sry-consulting.ch/>), entreprise créée il y a 2 mois dans le domaine du DD et de la RSE, spécialisée dans l'efficacité énergétique des villas.
- Maison « économie développement » de Annemasse.

Compte rendu du café

1. Mot de bienvenue Jean-Noël Dupasquier.

2. Introduction de Lara Baranzini

APRÈS-GE, avec le programme interrégional franco-suisse ESSpace, organise cette rencontre avec l'objectif de **faire émerger des propositions d'action à soumettre aux autorités publiques, en particulier celles de la nouvelle agglomération du Grand Genève.**

Des propositions ont déjà été formulées lors des rencontres transfrontalières de l'ESS en 2012, pour être ensuite travaillées lors de plusieurs plénières l'année dernière et en particulier le 13 novembre 2013 à Annemasse lors de forums ouverts. Ce café souhaite approfondir et compléter ces propositions.

3. Présentation du projet d'éco-quartier les Vergers à Meyrin et le rôle d'APRÈS-GE, Marc Biéler

Les Vergers est un éco – quartier en construction. Il comptera 3'000 habitats et des activités économiques. Il sera en partie composé par des coopératives d'habitation et des immeubles en propriété par étage (PPE).

Dans ce cadre, APRÈS-GE a été rapprochée (à un stade où le projet est déjà très avancé) par la commune de Meyrin (contrat en cours de signature) dans le but d'accompagner le projet sur les aspects liés aux activités économiques qui seront localisés dans les surfaces commerciales disponibles au rez-de-chaussée. L'emplacement du quartier, à proximité de l'Hôpital de la Tour, représente un danger pour le quartier : le risque étant que les locaux commerciaux soient occupés exclusivement par des médecins et des pharmacies et que le quartier ne développe pas de vie sociale autour des zones commerciales. L'enjeu de l'attribution des arcades va être de créer une vie sociale, des emplois et des activités respectueuses de l'environnement. Dans cette perspective, APRÈS-GE va être l'interface entre les candidats aux arcades et les propriétaires (les coopératives et les PPE) et va aider à la réflexion sur l'attribution des locaux commerciaux sur la base de critères de l'ESS, pour y implanter des activités proches des valeurs ESS permettant de répondre aux exigences posées par la mairie.

- Au-delà de ce projet spécifique, il y a un **gros potentiel pour l'ESS en lien avec les prochains projets similaires dans Canton Genève.** APRÈS-GE va faire en sorte de participer aux réflexions dès le début des projets la prochaine fois.
- La participation d'APRÈS-GE est un succès pour l'ESS dans son ensemble car on commence à lui attribuer la spécificité d'être **une économie dynamisante** permettant de développer la vie d'un quartier.
- Un enjeu majeur sera de montrer que **l'ESS peut porter des activités économiques rentables également tout en intégrant des valeurs sociales et environnementales et tout en assurant le dynamisme du quartier.**

4. Jean Luc Chautagnat – de Savoie Léman Solidaire: présentation des réflexions qui ont déjà été faites autour des thématiques de la mobilité/habitat

- Les enjeux du travail effectué jusque-là :
 - i. alimenter les politiques publiques
 - ii. augmenter l'inter-coopération entre organisations de l'ESS françaises et suisses.
 - iii. transférabilité en France/Suisse d'expériences respectives
- La mobilité
 - i. L'ESS peut proposer une démarche collective autour de la mobilité et de l'habitat en développant des projets d'économie collaborative, du partage. Elle joue un **rôle de sensibilisation** et est en mesure de proposer des **moyens peu chers** :
 1. le co-voiturage
 2. l'auto-partage : une société coopérative d'intérêt collectif s'est bien développée en France - Cité Lib. Elle est organisée en réseau. Une piste pourrait être de développer des collaborations entre des coopératives similaires du côté suisse et celle du côté français.
 3. Pédibus
 4. Plan de déplacement pour les entreprises. En France, des sociétés coopératives d'intérêt collectif offrent des solutions globales aux entreprises.
 - ii. Habitat
 1. Etre actifs dans processus participatif dans l'élaboration des projets publics.
 2. Accompagner coopération des artisans du bâtiment entre eux.
 3. Coopératives d'habitation peu diffuses en France, mais la loi venant de changer, l'expérience suisse pourra être diffusée. La CODHA a déjà participé à un projet côté français.
 4. L'habitat intergénérationnel.
 5. Le développement de la colocation : comment favoriser, aider à se retrouver, aider pour les aspects juridiques des contrats de location.
 6. Développement de l'achat de biens en commun et accompagnements pour les aspects administratifs liés au partage.
 - iii. **Voir la synthèse complète des pistes déjà identifiées pour mobilité et habitat ICI :**
http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/SLS_A4_-_CRendu_-_KESS_qui_se_passe_-13-11-13_0.pdf

- Discussion

- i. Pistes identifiées

1. Collaboration entre coopératives d'auto partage des deux côtés de la frontière (par exemple Mobility, côté suisse), avec la limite de ne pas proposer de voitures à l'extérieur de la suisse.
2. Nouveaux éco-quartiers et place de l'ESS
3. Coopératives d'habitation avec arcades pour ESS (selon l'exemple de la coopérative l'Habrik)
4. Architecture ESS : exemple d'un projet à Nyon basé sur la mixité générationnelle. Les objectifs de départ ont un impact sur l'architecture.
5. Nouvelles coopératives de la CODHA reprennent le concept zurichois de « clusters » : des logements avec une configuration architecturale adaptée aux nouvelles familles (familles monoparentales, recomposées, etc.) permettant le développement de dynamiques « modernes ». C'est un exemple d'innovation que l'ESS peut apporter aussi au niveau de métiers techniques comme l'architecture.
6. Une architecture ESS ? Si les coopérateurs/habitants sont associés au projet dès le début, le projet en tant que tel est conçu dès le début pour les buts finaux : aménagement des locaux, parties collectives, etc. L'enjeu est donc d'intégrer les objectifs dans le projet dès le début et d'anticiper les besoins futurs.
7. L'ESS devrait pouvoir participer au débat sur l'octroi des droits de superficie. Ce qui pourrait permettre d'éviter, en amont, des problèmes tels que la sectorisation de zones d'habitation en PPE/subventionnées/coopératives et assurer ainsi plus de panachages et mixité de financement.
8. Exemple pour la dynamisation de la vie entre voisins/coopérateurs : autocollants à afficher sur sa boîte aux lettres illustrant les produits/appareils que l'on peut prêter aux autres locataires (Agenda 21 de Berne).

- ii. Limites et risques :

Les Eco quartier sont des espaces où il fait bon vivre. Avec le temps, on assiste à un changement des éco-quartiers qui finissent par devenir le quartier chic où l'individualisme devient prépondérant. Exemples dans des éco-quartiers en Allemagne, France. Suivant l'évolution démographique, les projets changent avec le temps. On assiste au phénomène de gentrification qui change le quartier. Les coopératives d'habitation ont aussi ce danger de n'attirer par la suite que des personnes intéressées au prix de loyers mais étrangères à la philosophie de l'habitat coopératif.

Comment maintenir la population proche des valeurs de vivre ensemble ? A la base il y a un projet commun, participatif, solidaire. Comment garder cet élan ? Comment garantir continuité des valeurs de départ ?

Pistes :

1. Une charte de valeurs dans les critères d'attribution des logements ? Il existe déjà des chartes des valeurs de l'habitat coopératif. Partage même mode de vie.
2. Formation des habitants à la façon d'habiter les logements basse consommation.

iii. Le rôle de l'ESS :

Par rapport aux différents aspects de mobilité, habitat, développement d'emplois verts, quel est le rôle de l'ESS ? L'ESS se trouve face à un dilemme :

Dans une société avec des valeurs différentes, l'ESS peut se limiter à développer de petits îlots de résistance – pôles d'intérêt qui peuvent faire tâche d'huile et influencer le système - mais qui contribuent à rendre le système économique dominant plus facile à supporter. Le risque est que l'ESS finisse par faire office de pansement sur une blessure du système dominant lui permettant de perdurer.

La question de l'habitat, par exemple, est définie depuis 50 ans par les lois du marché. Ce qui a amené à une structuration du territoire qui engendre les soucis de mobilité et d'habitat que l'on connaît aujourd'hui. Quand on discute du rôle de l'ESS au niveau de la mobilité, est-ce pour alléger les transports de 1h entre lieu de résidence et lieu de travail, ou pour proposer un autre modèle ?

L'ESS a un rôle à jouer dans la **proposition de nouveaux modèles, radicalement différents** de ceux que l'on connaît aujourd'hui et ne doit pas se limiter à proposer des solutions aux problèmes engendrés par le système actuel. L'ESS peut avoir une portée d'innovation très importante, elle peut jouer un rôle transformateur.

Un équilibre entre une vision novatrice de l'ESS et la construction de projets alternatifs est capital. Avec l'ESS, on développe en effet d'autres formes de propriété qui sortent du système de spéculation. Plus il y a de projets ESS, plus des champs seront extraits de l'économie classique et de la spéculation. Ce qui peut faire tâche d'huile et généraliser certaines pratiques et finir par changer le paradigme dominant.

L'ESS peut servir d'exemple, elle peut montrer que d'autres façons de faire sont possibles dans différents secteurs. Une autre manière de faire et de vivre est possible.

Exemple d'un livre sur l'aménagement de la métropole genevoise : un autre aménagement est possible ! Pour rapprocher zones de travail et d'habitation, pour réduire les contraintes de mobilité, etc. : « **Genève, projet pour une métropole transfrontalière** » du Groupe Genève 500 mètres de ville en plus : un groupe de recherche et de projets sur la ville et le territoire qui rassemble des architectes, urbanistes, géographes, sociologues et économistes.
www.geneve500m.com

5. Françoise MICHEL-GAY, d'Alvéole : « Les métiers verts »

Alvéoles est une structure spécialisée dans la création des emplois verts. En particuliers, ils développent de nouvelles activités économiques autour de la filière bois dans le cadre d'un projet d'insertion. Le « Pôle Territorial de Coopération ESS et écoconstruction », l'espace d'action d'Alvéoles, est un support de coopération entre différents acteurs locaux : Collectivités, Entreprises, Acteurs de l'ESS, Institutions et Société civile dans le but de maintenir des activités économiques sur le territoire qui a subi une grande crise économique. Cette démarche s'inscrit dans la dynamique plus globale des « Pôles Territoriaux de Coopération Economique » (PTCE) pilotée, au niveau national, par le LABO DE L'ESS.

- Voir la présentation complète des activités ici :
http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/RESEAU_APRES_GENEVE_29_AVRIL_2014.pdf
- Voir les pistes déjà identifiées pour filières et emplois verts ICI :
http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/Filieres_emplois_verts.pdf
- Du côté suisse, il serait intéressant de s'inspirer de l'expérience française des Pôles Territoriaux de Coopération Economique afin d'inscrire l'ESS en tant qu'acteur de développement économique à part entière.